



Février 2012

N°16

Les grands froids sont là. Ils sont arrivés sans prévenir. La douceur qui les a précédés a empêché que les mammifères "fassent" leur pelage d'hiver. Beaucoup d'entre eux mourront. Animaux sauvages, mais aussi trop nombreux animaux de ferme abandonnés dans les prés, sans abri, avec une nourriture insuffisante et sans l'eau indispensable en période glaciale, puisqu'elle gèle très vite. Les oiseaux vont eux aussi payer un lourd tribut au froid. Ainsi que les animaux de compagnie mal protégés : les chats des rues ; les chiens qui n'ont pas droit de cité dans les maisons et qui dorment dans des abris non chauffés, non isolés ; qui sont trop vieux ou trop faibles, ou qui ont un poil insuffisamment épais...

Le mois de janvier a été celui de l'assemblée générale. Chaque adhérent avait reçu un bilan d'activités et un bilan financier. Ceux qui étaient présents à la réunion ont eu à se prononcer sur ces documents. Ils les ont approuvés à l'unanimité. Les reçus fiscaux sont en cours d'envoi et bientôt, chaque adhérent concerné devrait avoir reçu le sien.

Un nouveau conseil d'administration a été élu. Il n'y a pas de Griffeur, cette année, mais un groupe de sept Griffieuses dont vous trouverez la liste à la fin de ce numéro.

Par ailleurs, un [compte rendu de l'assemblée générale](#) est à lire sur le [blog](#) de La Griffe.

Adhésions. Vous êtes nombreux à avoir renouvelé votre adhésion. L'équipe de La Griffe vous en remercie chaleureusement. **Et lance un appel à ceux qui ne l'ont pas encore fait : si nous voulons continuer la lutte, avoir quelque crédit auprès de nos interlocuteurs, continuer à sauver des animaux en danger ou en souffrance, nous devons en avoir les moyens.** Nous devons rester mobilisés !

Manifs. Une grande manifestation anti-corrída est prévue le **samedi 11 février** à Paris. Certains adhérents de La Griffe aimeraient s'y rendre et cherchent à mettre sur pied un covoiturage. Si vous êtes intéressés, envoyez un courriel à lagriffe@orange.fr.

*

Le samedi 24 mars, une manifestation unitaire sur le thème "**Nos voix pour les animaux**" aura lieu à Nîmes. Une délégation de La Griffe devrait s'y rendre. Si vous désirez en faire partie, contactez-nous.

*



Interventions. Nous avons de plus en plus d'appels concernant des colonies de chats des rues constituées d'animaux mâles et femelles non stérilisés qui se reproduisent allègrement. Il est évident que nous ne pouvons intervenir à chaque fois. Nous n'en avons ni les moyens humains, ni les moyens logistiques et financiers. Nous faisons cependant ce qu'il nous est possible de faire. **Mais nous n'oublions pas les responsables de cette désastreuse situation : les propriétaires d'animaux** inconséquents qui non seulement ne font pas stériliser leurs chats mais encore les abandonnent à leur sort en les jetant à la rue. Et puis **les responsables politiques** qui refusent de prendre en compte la détresse animale, arguant du fait qu'ils doivent s'occuper "des gens d'abord". **Il n'est pas inutile de rappeler que l'abandon sur la voie publique d'un animal domestique est un délit passible de deux années de prison et de 30.000 euros d'amende.**

Il semblerait toutefois que nos efforts pour interpeller la classe politique sur le sujet de l'animal dans la ville commence à porter ses fruits : **le magazine municipal mensuel *Demain Clermont-Ferrand*, à notre demande, a consacré un encadré sur la nécessaire stérilisation des chats dans son numéro de janvier.**

Captures de chats des rues, stérilisations, ont été notre lot ce mois-ci encore. Il est probable que cela continuera. Nous sollicitons des aides auprès d'associations plus importantes et plus riches que nous, comme la **Fondation 30 Millions d'Amis** ou la **Fondation Brigitte Bardot**. **Si nous n'obtenons pas ces aides, nous allons devoir diminuer sensiblement nos interventions.**

Affichette. Nous avons élaboré une affichette demandant la stérilisation et l'identification des chats. Nous vous l'adresserons par courriel sur simple demande et, pour les non-internautes, par courrier postal. Il suffit, pour ces derniers, de nous en faire la demande en nous envoyant une enveloppe timbrée à votre adresse. **Placez-la partout où vous le pourrez !**

Adoptions. **Grenadine** a enfin été adoptée. Aux dernières nouvelles, elle s'habitue bien à sa nouvelle vie même si elle reste un peu craintive. Mais nous avons encore des orphelins, dont **Maxou**, un jeune chat européen tigré, stérilisé, très affectueux, qui vient de Vertaizon, et que ses maîtres ont purement et simplement mis dehors. Nous sommes à leur recherche pour leur rappeler la loi. Depuis plus d'un an, Maxou errait dans son quartier à la recherche d'un foyer.

Permanence. La Griffe a tenu une première permanence le mercredi 4 janvier, une seconde le mercredi 2 février, au centre municipal Jean-Richepin, à Clermont-Ferrand. Désormais, **une permanence aura lieu chaque premier mercredi du mois**, jusqu'en juin, au même endroit, l'après-midi.

La Griffe contre la fourrure et le foie gras.

Le samedi 13 janvier, une dizaine de bénévoles de La Griffe sont intervenus, pendant plus de deux heures, place de Jaude, à côté de l'entrée du centre commercial, pour une action de sensibilisation sur l'industrie de la fourrure et du foie gras, deux produits dits "de luxe" qui impliquent de grandes souffrances pour, chaque année en France, 30 millions de canards, 800.000 oies et, chaque année dans le monde, près de 60 millions d'animaux à fourrure dont la plus grande partie sont des animaux d'élevage.



Ces deux actions étaient menées en partenariat avec les associations L214 et Fourrure Torture. Affiches, banderole, tracts, pétitions, mégaphone : on avait sorti le grand jeu. Néanmoins, cela n'a guère ému nos contemporains qui se dirigeaient d'un même pas pressé vers leurs soldes convoités... Il y a encore du boulot. Surtout, ne pas se décourager !

Le chat sur le balcon gelé. Lors de la permanence du 2 février, Joëlle et Michèle ont reçu un appel pour une intervention, en centre-ville de Clermont-Ferrand : un chat vivait quasiment en permanence sur un balcon microscopique, nuit et jour, avec, pour simple protection, un coussin. Ce chat avait été repéré très tôt le matin (6 heures) et très tard le soir par des riverains qui en ont conclu qu'il ne bougeait guère. Les filles se sont rendues immédiatement sur place. Il était 17 heures. Le chat était toujours sur le balcon, et la température extérieure était de -2°. Après un dialogue un peu "chaud" avec la propriétaire du chat, et l'assurance qu'on reviendrait si rien ne changeait, la dame a rentré le matou. Peu après, nous avons reçu un coup de fil du mari... Qui a tenté un coup de bluff. En vain. Ce genre de situation est assimilable à un acte de maltraitance et, comme tel, il est puni par la loi.

Beaumont : retour au point de départ. Au début de l'été 2011, on nous signalait l'existence d'une colonie de chats rue des Vignerons, à Beaumont. Nous avons récupéré une dizaine d'animaux, quatre ont été remis sur le site. Tractations, rendez-vous, promesses : au total, **pour la seule année 2011, nous avons rencontré sept fois les responsables** (élus et autres) pour leur demander d'intervenir et d'envisager une campagne de stérilisation dans le quartier où errent beaucoup d'autres chats. Chaque jour, des bénévoles vont nourrir les animaux que nous avons laissés. Mais la maison où ils vivaient (un squat) a été murée en décembre. Nous leur avons installé des abris sur le perron.

Nous avons rencontré le maire qui nous a reçu le 10 janvier 2012, il nous a dit avoir des problèmes beaucoup plus graves à régler, comme "les sans-abri qui dorment dans la rue"... Soit. Nous demandions au moins qu'une info soit diffusée concernant la nécessaire stérilisation des chats. Nous avons demandé aussi un petit terrain où pouvoir installer ces chats. Sur ce point, nous avons eu un rendez-vous le 31 janvier avec le premier adjoint Pierre Cassan et le directeur des Services techniques. Ils déclarent ne pas disposer du moindre bout de terrain, ils vont "voir avec Romagnat si un terrain pourrait être libre"...

Pierre Cassan, premier adjoint, ne veut pas non plus de nos affiches "stérilisation", et annonce qu'il est difficile pour la municipalité de mettre une information émanant d'une association sur le bulletin municipal. Pour la ville de Clermont, cela n'a pourtant pas semblé poser de problème...



Pour conclure, un message d'Animal Liberation Front, message auquel La Griffe adhère... Écoutez bien !

http://www.youtube.com/watch?v=xD8ljX9Evok&feature=player_embedded

Et puis, pour la note d'espoir, les belles images du sauvetage d'une baleine à bosse dans la mer de Cortez...

<http://www.koreus.com/video/sauvetage-baleine-filet.html>

Le nouveau conseil d'administration de La Griffe

Présidente : Josée Barnérias, Clermont-Ferrand

Secrétaire : Joëlle Morin, Clermont-Ferrand

Secrétaires adjointes : Édith Perol, Clermont-Ferrand ; Florence Ribeyrolle, Longues

Trésorière : Michèle Soubre, Clermont-Ferrand

Trésorière adjointe : Emmanuelle Fournier, Clermont-Ferrand

Membre : Hélène Carlet, Veyre-Monton

La Griffe a désormais une déléguée dans le département de l'Allier :

Jacqueline Dumontet (tél. 06.18.70.52.78)

En cas d'urgence, vous pouvez appeler le 06.33.63.38.84 ou bien le 06.81.86.57.79.
